

Faculté de droit



DROI1BA Baccalauréat en droit



Objectif de la formation

Le baccalauréat se présente comme un apprentissage des principales réalités juridiques tant de nature publique que privée. Au-delà des connaissances ainsi procurées, le but est d'introduire les étudiants aux exigences de rigueur et de précision dans la lecture, le raisonnement et l'expression. Il entend par ailleurs offrir une ouverture sur d'autres disciplines... Le droit n'est pas une science qui se construit en vase clos. Il traduit des valeurs sociales, il est lié à l'histoire, il est tributaire de réalités psychologiques, économiques, sociologiques, etc.

Les compétences à acquérir tout au long du baccalauréat sont de trois ordres. Il s'agit d'abord de la correcte utilisation des "outils" permettant d'apprendre à apprendre (la méthodologie liée à la diversité des sources formelles du droit et la connaissance des langues autres que le français). Il y a ensuite la maîtrise de l'appareillage conceptuel permettant aux étudiants de développer une analyse critique du droit. Il y va enfin de la compréhension d'un ensemble de connaissances juridiques permettant à l'étudiant de développer concrètement ses compétences.

En dépit de l'influence de plus en plus importante du droit européen et du droit international, la discipline juridique reste marquée par l'idée de souveraineté sur un territoire et sur une collectivité nationale.

Les éléments d'internationalisation du programme résultent principalement de la présence du cours de droit européen dans la majeure. Ils se manifestent aussi dans la présence d'un cours de droit comparé, enseigné en une autre langue que le français, et d'autres cours optionnels visant à introduire à la relativité des systèmes juridiques.

Les échanges internationaux resteront, quant à eux, organisés au niveau du master.

Présentation générale du programme

Principales matières

Le programme se compose d'une majeure en droit comportant 150 crédits. La majeure comporte trois catégories de cours différents par leur contenu: un ensemble de cours de sciences humaines (philosophie, économie, histoire, sociologie, psychologie); des cours de langue autres que le français (choix de deux langues parmi le néerlandais, l'anglais, l'allemand ou l'espagnol) et de terminologie juridique (néerlandais, anglais ou allemand) et enfin, des cours de droit à savoir deux cours de réflexion théorique et critique en droit et plusieurs enseignements de droit positif (essentiellement belge et européen).

Abstraction faite des langues, qui possèdent leur méthodologie propre, la quasi-totalité des enseignements est assortie, selon un rythme progressif, de monitorats, d'exercices pratiques ou de travaux dirigés.

La 1ère année se compose de trois cours de sciences humaines, de deux cours de langue et de trois cours de droit (Sources, principes et méthodes du droit, Fondements romains du droit et Histoire du droit). L'ouverture du 1er quadrimestre vers des disciplines autres que juridiques est assurée par la présence de trois cours de sciences humaines (Philosophie, Histoire et Économie). D'autres disciplines faisant partie des sciences humaines sont enseignées les années suivantes (Sociologie, Psychologie, etc.).

Mineures ou autres options proposées

Pour les 30 crédits qui restent, les étudiants ont le choix entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (philosophie, économie, gestion, etc.) et un programme d'approfondissement en droit. Celui-ci comporte trois cours obligatoires dont un cours de terminologie juridique dans une troisième langue et un cours de droit comparé dans une langue autre que le français, auxquels viennent s'ajouter trois cours à option dont un à pédagogie active. Un stage professionnel est également proposé à l'étudiant en remplacement d'un cours.

Evaluation

Les cours à pédagogie active font l'objet d'une évaluation continue. Dans les autres enseignements, un équilibre entre examens écrits et oraux sera recherché.

Admission à la formation

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":
<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/fr/acces.html>

Positionnement du programme

Situation du programme dans le cursus

La formation de base en droit est divisée en deux cycles : le baccalauréat en trois ans et le master en deux ans. Le cursus complet se déroule donc en cinq ans. Le baccalauréat vise à apporter à l'étudiant une formation de base dans une discipline, mais aussi à développer les capacités transversales propres à la formation universitaire : autonomie dans le travail, esprit critique, compréhension, recherche en rapport avec le domaine du savoir choisi, situé dans le contexte des sciences humaines qui l'entourent.

Le master, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut le cas échéant, être complétée par un master complémentaire de 60 crédits d'une durée d'un an.

Autres formations accessibles au terme du programme

Ce programme de baccalauréat donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat, de magistrat, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

On peut penser que certains masters seront accessibles aux étudiants porteurs d'un diplôme de baccalauréat en droit s'ils ont suivi une mineure dans la discipline en question à condition le cas échéant de suivre un programme complémentaire. Ces informations sont disponibles dans les fiches décrivant les mineures.

Contacts utiles

Gestion du programme

CBDR Commission du baccalauréat (DRT)

Les responsables de la 1ère année

Les demandes et démarches d'ordre académique et administratif, spécifiques à la 1ère année, sont de préférence adressées et faites aux personnes suivantes :

1. Secrétariat de la 1ère année - Madame D. Bidoul

Une permanence spéciale est réservée aux étudiants de la 1ère année au bureau B. 243, situé au Collège Thomas More. Les étudiants y ont accès tous les jours de 9 à 12 h et de 14 h à 16 h (tél. 010474706). bidoul@publ.ucl.ac.be

2. Présidente de la commission du baccalauréat - Professeur G. Schamps

Le Professeur G. Schamps reçoit les étudiants le jeudi de 14 h à 16 h à son bureau C 123, situé au premier étage de l'aile C de la Faculté (Tél. : 010474671). schamps@pen.ucl.ac.be

3. Présidents des jurys d'examens

1ère année de baccalauréat : Professeur J.F. van Drogghenbroeck

2ème année de baccalauréat : Professeur M-A. Beernaert

4. Secrétaires des jurys d'examens

1ère année de baccalauréat : Mme Laurence Gallez

2ème année de baccalauréat : Mme Isabelle Wattier

Les responsables facultaires

Les démarches et informations facultaires, d'ordre académique et administratif, sont faites et peuvent être obtenues auprès des personnes et dans les lieux indiqués ci-dessous :

1. Gestion des dossiers - Mme Ch. Rossillon

Gestion du dossier individuel de l'étudiant : Bureau A 045. Tél. 010478603 - email : rossillon@sdr.ucl.ac.be

Reçoit les étudiants les mardis et jeudis de 13 h 30 à 15 h 30

2. L'accueil facultaire

Les informations plus générales peuvent être obtenues à l'Accueil de la Faculté de droit, local A. 023, situé à gauche de l'entrée du Collège Thomas More.

Mme Brigitte Stechino et Mme Catherine Brams

Heures de réception:

Tous les jours de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

3. L'adjointe au directeur administratif de la Faculté, en charge des affaires étudiantes - Mme C. Lecerf

L'adjointe au directeur administratif de la Faculté, en charge des affaires étudiantes reçoit les étudiants au bureau A. 059, au Collège Thomas More.

4. Le directeur administratif de la Faculté - Mme D. De Gand

Le directeur administratif de la Faculté de droit reçoit les étudiants au bureau A. 059, au Collège Thomas More.

5. Le secrétaire académique - Professeur P. Wéry

Le secrétaire académique de la Faculté de droit reçoit les étudiants sur rendez-vous, à fixer auprès de son secrétariat (010474735).

6. Le doyen de la Faculté - Professeur H. Simonart

Le doyen de la Faculté de droit reçoit les étudiants sur rendez-vous au bureau A. 153 au Collège Thomas More.

7. Adresse de la Faculté

Faculté de droit, 2, Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve - Téléphone : 010478600 - Télécopie : 010474601 - <http://www.drt.ucl.ac.be>

Conseiller aux études

En baccalauréat, singulièrement en début de cycle, les étudiants peuvent faire appel au conseiller aux études pour être orientés dans leur méthode de travail, pour obtenir un conseil suite à une session d'examens peu fructueuse, pour réfléchir à leur choix d'études ou évaluer l'intérêt d'une réorientation, pour les aider dans le choix d'une mineure.

Il constitue l'élément central dans le cadre des diverses activités développées en baccalauréat en droit pour amener l'étudiant à gérer pleinement sa formation universitaire (apprentissage de l'autonomie, maîtrise des instruments de travail, de la gestion de son temps, d'une méthode de travail appropriée ...).

Ses tâches consistent principalement à :

- favoriser l'insertion de l'étudiant, en fonction de ses besoins, dans les activités collectives mises en place pour favoriser le bon apprentissage du travail universitaire ;
- conseiller individuellement et confidentiellement chaque étudiant en fonction de son évolution ;
- fournir à l'étudiant l'assistance et les conseils pédagogiques durant toute l'année et, en particulier, après les sessions d'examens.

Jacques Laffineur, conseiller aux études, reçoit les étudiants dans son bureau (C 011) les mardis de 9 h à 11 h et les vendredis de 13 h à 14 h ou sur rendez-vous (tél. 010478610 - email conseiller.etudes@drd.ucl.ac.be).

La mission principale du conseiller aux études est d'orienter l'étudiant et de le guider dans ses choix (choix d'une mineure, réorientation...). Celle du Président de jury assisté de son secrétaire est de veiller à la compatibilité de ces choix avec les programmes de la Faculté et de les entériner. Sa décision est éclairée par l'avis du conseiller aux études.

Liste des mineures accessibles

- Mineure en théologie
- Mineure en philosophie
- Mineure en criminologie
- Mineure en information et communication (*)
- Mineure en sciences politiques
- Mineure en sociologie et anthropologie
- Mineure en sciences humaines et sociales
- Mineure en économie (ouverture)
- Mineure en gestion
- Mineure en linguistique
- Mineure en études hispaniques (*)
- Mineure en études italiennes (*)
- Mineure en études françaises (*)
- Mineure en études latines
- Mineure en études grecques
- Mineure en études orientales
- Mineure en études littéraires
- Mineure en histoire
- Mineure en études médiévales
- Mineure en histoire de l'art et archéologie (*)
- Mineure en musicologie
- Mineure en psychologie et éducation (*)
- Mineure en nutrition humaine (*)
- Mineure en sciences biomédicales générales (*)
- Mineure en sciences biomédicales cliniques (*)
- Mineure en sciences du médicament (*)
- Mineure en activité physique, santé et culture du mouvement (*)
- Mineure en géographie (*)
- Mineure en statistique
- Mineure en architecture et villes
- Mineure en mathématiques et leurs applications
- Mineure en culture scientifique
- Mineure en études de genre
- Mineure en culture et création

- Mineure en études européennes
(*) Mineure avec critères d'accès.

Contenu détaillé d'un programme type

DROI 11BA Première année d'études

Cours obligatoires

<u>DROI1001</u>	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie[60h] (6 crédits)1q	Françoise De Visscher, Henri Simonart
<u>DROI1002C</u>	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie[60h] (6 crédits)2q	Françoise De Visscher, Henri Simonart
<u>DROI1003</u>	Fondements romains du droit[60h+12h] (7 crédits)2q	René Robaye
<u>DROI1004</u>	Histoire du droit[60h+12h] (7 crédits)2q	Alain Wijffels
<u>DROI1005</u>	Méthodologie juridique[15h+12h] (3 crédits)1q	Jean-François Van Drooghenbroeck
<u>DROI1006</u>	Philosophie et anthropologie philosophique[60h+12h] (6 crédits)1q	Jean-Michel Counet, Nathalie Frogneux
<u>DROI1007</u>	Economie politique[60h+12h] (6 crédits)1q	Chantal Kegels, Anne-Marie Kumps
<u>DROI1008</u>	Histoire des institutions[60h+12h] (6 crédits)2q	Michel Dumoulin

Travaux dirigés obligatoires

<u>DROI1002T</u>	Travaux dirigés en sources, principes et méthodes du droit[24h] (3 crédits)	N.
------------------	---	----

Monitorats obligatoires

Le second volume horaire des cours DROI 1003, 1004, 1006, 1007, 1008 correspond à des monitorats obligatoires.

Exercices pratiques obligatoires

Le second volume horaire du cours DROI 1005 correspond à des exercices obligatoires.

Cours de langue obligatoires

L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme première langue (2 niveaux: intermédiaire ou avancé) à concurrence de 5 crédits:

<u>NEER1821</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)1+2q	Valérie Dachy, Isabelle Demeulenaere, Lutgarde Schrijvers, Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>NEER1822</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)1+2q	Nicole Engelen, Brigitte Goidts, Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>ANGL1821</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)1+2q	Michel Bartholomé, Marie Duelz (coord.), Virginie Godin, Lutgarde Schrijvers
<u>ANGL1822</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)1+2q	Anne-Christine Schifflers, Severine Schmit (coord.)
<u>ALLE1300D</u>	Allemand - niveau moyen[60h] (5 crédits)	N.
<u>ALLE1500D</u>	Allemand niveau approfondi[60h] (5 crédits)	N.

L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme deuxième langue (3 niveaux: débutant, intermédiaire et avancé) à concurrence de 5 crédits:

<u>NEER1820</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau débutant[60h] (5 crédits)1+2q	Rita Fenendael, Marie-Paule Vanelderden
<u>NEER1821</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)1+2q	Valérie Dachy, Isabelle Demeulenaere, Lutgarde Schrijvers, Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>NEER1822</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)1+2q	Nicole Engelen, Brigitte Goidts, Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>ANGL1820</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau débutant[60h] (5 crédits)1+2q	Annick Sonck
<u>ANGL1821</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)1+2q	Michel Bartholomé, Marie Duelz (coord.), Virginie Godin, Lutgarde Schrijvers
<u>ANGL1822</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)1+2q	Anne-Christine Schifflers, Severine Schmit (coord.)
<u>ALLE1800</u>	Allemand - Niveau élémentaire[60h] (5 crédits)1+2q	Caroline Klein
<u>ALLE1300D</u>	Allemand - niveau moyen[60h] (5 crédits)	N.
<u>ALLE1500D</u>	Allemand niveau approfondi[60h] (5 crédits)	N.
<u>ESPA1100D</u>	Espagnol - niveau élémentaire[60h] (5 crédits)	N.

<u>ESPA1300D</u>	Espagnol - niveau moyen[60h] (5 crédits)	N.
<u>ESPA1500D</u>	Espagnol - niveau approfondi[60h] (5 crédits)	N.

DROI 12BA Deuxième année d'études

I. Cours obligatoires

<u>DROI1220</u>	Introduction à la psychologie[45h] (3.5 crédits)	Stéphanie Demoulin (supplée N.), Vassilis Saroglou
<u>DROI1221</u>	Introduction à la sociologie[45h] (3.5 crédits)	André-Paul Frogner
<u>DROI1222</u>	Droit constitutionnel[90h+14h] (8.5 crédits)	Francis Delpérée
<u>DROI1223</u>	Droit des obligations[90h+14h] (8.5 crédits)	Bernard Dubuisson, Patrick Wéry
<u>DROI1224</u>	Droit pénal[60h+12h] (6 crédits)	Geneviève Schamps
<u>DROI1225</u>	Droit de la procédure pénale[30h+8h] (4 crédits)	Marie-Aude Beernaert
<u>DROI1226</u>	Droit de l'Union européenne[45h+10h] (5 crédits)2q	Melchior Wathelet

II. Cours de terminologie juridique obligatoire - 2ème langue

L'étudiant choisit un des trois cours de terminologie juridique suivants:

<u>DROI1281</u>	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Jacques Herbots (supplée Marc Lahousse), Marc Lahousse
<u>DROI1282</u>	Legal English (Anglais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Alain Wijffels
<u>DROI1283</u>	Deutsche Rechtssprache (Allemand juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Karl-Heinz Lambertz

III. Travail dirigé obligatoire

<u>DROI1200</u>	Travail dirigé I[0h+12h] (3 crédits)	Catherine Delforge (coord.)
-----------------	--------------------------------------	-----------------------------

L'étudiant choisit un travail dirigé parmi les matières suivantes: (3 crédits)

<u>DROI1200A</u>	Travail dirigé I - Droit constitutionnel [0h+12h] (3 crédits)	N.
<u>DROI1200B</u>	Travail dirigé I - Droit des obligations[0h+12h] (3 crédits)	N.
<u>DROI1200C</u>	Travail dirigé I - Droit pénal[0h+12h] (3 crédits)	N.
<u>DROI1200D</u>	Travail dirigé I - Droit de la procédure pénale[0h+12h] (3 crédits)	N.
<u>DROI1200E</u>	Travail dirigé I - Droit de l'Union européenne[0h+12h] (3 crédits)	N.

IV. Exercices pratiques obligatoires

Le second volume horaire des cours qui apparaît au regard des cours obligatoires correspond à des exercices pratiques obligatoires pour tous les étudiants.

Ces exercices pratiques permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances font l'objet d'une préparation par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant.

V. Programme à option

- Soit une mineure proposée par une autre faculté (30 crédits) - 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3
- Soit un approfondissement en droit (30 crédits) - 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3

En 2ème année de baccalauréat - 15 crédits

<u>DROI1503</u>	Droit naturel[30h] (3 crédits)1q	Valérie Kokoszka (supplée Jacques Lenoble), Jacques Lenoble
<u>DROI1504</u>	Droit et gestion des conflits[30h] (6 crédits)	Danielle Bastien, Stéphanie Demoulin, Gilberte Marchal, Jean-Louis Renchon (coord.)

L'étudiant fait le choix d'un des 2 cours suivants :

<u>DROI2105</u>	Inleiding tot de rechtsvergelijking[30h] (4 crédits)2q	Alain Wijffels
<u>DROI2106</u>	Introduction to comparative law[30h] (4 crédits)2q	Alain Wijffels

Le poids du cours ci-dessus est de 6 crédits dans l'approfondissement en droit

DROI 13BA Troisième année d'études

I. Cours obligatoires

<u>DROI1301</u>	Droit de la personne et de la famille[60h+12h] (5 crédits) ▲ 1q	N.
<u>DROI1302</u>	Droit social (relations du travail)[45h+10h] (4.5 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1303</u>	Droit commercial[60h+12h] (5 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1304</u>	Droit des contrats[30h+8h] (4 crédits) ▲ 1q	N.

<u>DROI1305</u>	Droit administratif[60h+12h] (5 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1306</u>	Droits réels et intellectuels[45h+10h] (4.5 crédits) ▲ 1q	N.
<u>DROI1307</u>	Droit judiciaire[60h+12h] (5 crédits) ▲	N.
<u>DROI1308</u>	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine[30h] (3 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1309</u>	Ethique appliquée au droit[30h] (3 crédits) ▲ 1q	N.

II. Cours de langue obligatoire

L'étudiant choisit un des quatre cours de langue suivants:

<u>ALLE2420</u>	Allemand. Communication interactive - perfectionnement[30h] (3 crédits)1+2q	N.
<u>ANGL2420</u>	Anglais. Communication interactive[30h] (3 crédits)1+2q	Michel Bartholomé, Estelle Dagneaux, Severine Schmit, Lutgarde Schrijvers (coord.), Colleen Starrs
<u>NEER2420</u>	Néerlandais. Communication interactive[30h] (3 crédits)1q	Marie-Paule Vanelderden
<u>ESPA2420</u>	Espagnol. Communication interactive[30h] (3 crédits)	Victor Manuel Mendez Villegas

III. Travail dirigé obligatoire

<u>DROI1300</u>	Travail dirigé en droit II[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
-----------------	--	----

L'étudiant choisit un travail dirigé parmi les matières suivantes: (3 crédits)

<u>DROI1300A</u>	Travail dirigé II - Droit de la personne et de la famille[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300B</u>	Travail dirigé II - Droit social (relations du travail)[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300C</u>	Travail dirigé II - Droit commercial[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300D</u>	Travail dirigé II - Droit des contrats[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300E</u>	Travail dirigé II - Droit administratif[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300F</u>	Travail dirigé II - Droits réels et intellectuels[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.
<u>DROI1300G</u>	Travail dirigé II - Droit judiciaire[0h+12h] (3 crédits) ▲	N.

IV. Exercices pratiques obligatoires

Le second volume horaire des cours qui apparaît au regard des cours obligatoires correspond à des exercices pratiques obligatoires pour tous les étudiants.

Ces exercices pratiques permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances font l'objet d'une préparation par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant.

V. Programme à option

- Soit une mineure proposée par une autre faculté (30 crédits) - 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3
- Soit un approfondissement en droit (30 crédits) - 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3

En 3ème année de baccalauréat - 15 crédits

1. L'étudiant choisit un cours parmi les 3 cours suivants - (3 crédits) *:

<u>DROI1510</u>	Introduction to American Law[30h] (3 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1511</u>	Introduction au droit islamique[30h] (3 crédits) ▲ 2q	N.
<u>SREL2030</u>	Droit et religions en Europe[30h] (2.5 crédits)	Louis-Léon Christians

Le poids du cours ci-dessus est de 3 crédits dans l'approfondissement en droit

2. Cours à pédagogie active - (6 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les 3 cours suivants :

<u>DROI1515</u>	Droit et économie[30h] (6 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1525</u>	Droit et genre[30h] (6 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1535</u>	Droit et sanction[30h] (6 crédits) ▲ 2q	N.

Le poids du cours ci-dessus est de 6 crédits dans l'approfondissement en droit

3. Cours de terminologie juridique obligatoire - 3ème langue - (3 crédits) *

L'étudiant choisit un des trois cours de terminologie juridique suivants:

<u>DROI1281</u>	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Jacques Herbots (supplée Marc Lahousse), Marc Lahousse
<u>DROI1282</u>	Legal English (Anglais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Alain Wijffels
<u>DROI1283</u>	Deutsche Rechtssprache (Allemand juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Karl-Heinz Lambertz

4. L'étudiant choisit un cours parmi les 2 cours suivants - (3 crédits) *:

DROI1505 Droits fondamentaux et libertés publiques[30h] (3 crédits) N.
▲ 1q

DROI1506 Droit des étrangers[30h] (3 crédits) ▲ 1q N.

Activité de formation facultative - (3 crédits)

*L'étudiant a la possibilité de réaliser un stage en lieu et place d'un volume de 3 crédits parmi les cours marqués d'une *(rubriques 1, 3 et 4).*

DROI1500 Stage de la pratique juridique(3 crédits) ▲ N.